



Compte-rendu du conseil municipal du 15 septembre 2016

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Excusés : Karine MOINE

OBJET : Suppression d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe et création de poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Compte tenu de l'avancement de grade d'un fonctionnaire, il convient de supprimer et de créer les emplois correspondants, soit : la suppression de l'emploi de Adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 22 heures par hebdomadaires, et la création d'un emploi d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C à compter du 01 octobre 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.

OBJET : Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en temps non complet et création de poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en temps complet

Compte tenu de la réorganisation du secrétariat, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants soit : la suppression de l'emploi d'Adjoint Administratif principal 2^e classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C, et la création d'un emploi d'Adjoint Administratif principal 2^e classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C à compter du 01 novembre 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.

OBJET : Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe de 29 heures.

Compte tenu de la réorganisation du secrétariat, le Maire propose à l'assemblée de supprimer l'emploi de Adjoint Administratif 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 29 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

OBJET : Désignation d'un délégué pour siéger au Syndicat Intercommunal des eaux Gerbey-Bourrasonne en remplacement de Mme Marielle Delhomme

Considérant que suite à la démission de Marielle DELHOMME comme déléguée suppléante du syndicat intercommunal des eaux Gerbey-Bourrasonne, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant pour la remplacer. Aussi, le Conseil après vote, déclare M. Frédéric Fleury élu à l'unanimité.

OBJET : Désignation d'un délégué pour siéger au Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Enseignement Musical en remplacement de Marielle Delhomme

Considérant que suite à la démission de Marielle DELHOMME comme déléguée titulaire du syndicat intercommunal de gestion de l'enseignement musical, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire pour la remplacer. Aussi, le Conseil après vote,

déclare Mme Karine Moine élue à l'unanimité et M. Michel Vitoz, élu délégué suppléant à l'unanimité.

OBJET : Demande d'intervention de la SAFER Rhône-Alpes par exercice du droit de préemption avec offre d'achat

Le Maire informe l'assemblée qu'il sollicite la SAFER Rhône-Alpes pour une demande d'intervention par exercice du droit de préemption avec offre d'achat sur la vente suivante : Parcelle : AR 27 / Prix notifié : 4 500 euros. La préemption avec offre d'achat s'exercera au prix validé par France Domaine.

En application de la décision prise par le Conseil d'Administration de la SAFER Rhône-Alpes relative aux frais d'intervention SAFER, la Commune d'Assieu s'engage à régler à la SAFER Rhône-Alpes la somme de 650 euros HT représentant une prise en charge partielle des frais d'instruction du dossier.

1) Si le vendeur accepte de vendre les biens en cause à la SAFER Rhône-Alpes

- Dans la mesure où la SAFER rétrocède ces biens au demandeur, la somme de 650 euros sera imputée sur le prix de vente de ces biens,
- Dans la mesure où la SAFER décide de ne pas rétrocéder ces biens au demandeur, la somme de 650 euros ne lui sera pas facturée.

2) si après préemption par la SAFER, le vendeur décide de renoncer à la vente des biens en cause, la somme de 650 sera facturée par la SAFER à la commune d'Assieu pour la couvrir des frais d'instruction du dossier

Le Maire propose à l'assemblée de signer la demande d'intervention de la SAFER RHONE-ALPES par exercice du droit de préemption avec offre d'achat. Le conseil municipal, émet à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition

OBJET : Participation appareil auditif pour un employé communal

Un employé a besoin d'appareil auditif. La facture s'élève à 3 340 euros dont 1 708.02 euros sont remboursés par le régime obligatoire (sécurité sociale) et complémentaire (mutuelle) ainsi que par l'intervention de la prestation de compensation du handicap (PCH). Le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapée dans la Fonction Publique) doit rembourser le reste soit 1 631.98 euros, somme qui ne peut pas être remboursée directement à l'employé. La commune doit régler la somme de 1 631.98 euros et percevra le remboursement par le FIPHFP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'unanimité.

OBJET : Bail de location – cabinet d'Infirmières

Monsieur le maire informe les membres présent de l'assemblée que le cabinet d'infirmières a été transféré dans les nouveaux locaux communaux rénovés. Il convient d'établir un nouveau bail de location. Ce bien communal situé « 1 place des écoles 38150 Assieu » est donc mis en location pour un usage commercial à : Mesdames Isabelle BEAL, Isabelle VERRAT, Catherine FOMBONNE et Laurence VINCENDON. Monsieur le maire propose d'appliquer un loyer mensuel, à terme échu de 203.49 € (soit 7€ du m2), loyer révisable chaque année au mois d'octobre et il énonce la liste des

charges récupérables par le bailleur qui seront facturées une fois par an (Contrôle annuel des extincteurs / Taxe des ordures ménagères)
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un favorable à ces propositions.

OBJET : Agenda Accessibilité programmée

La commune d'Assieu s'est engagée à rendre accessible l'ensemble des bâtiments communaux et a élaboré un Agenda d'accessibilité Programmée pour finir de se mettre en conformité et d'ouvrir l'ensemble de ses locaux à tous. Cet agenda comporte: un descriptif des bâtiments, les autorisations de travaux, les éventuelles demandes de dérogation, le phasage annuel des travaux et leurs financements. Le premier dossier transmis à la préfecture en décembre 2015, étant incomplet, un nouveau dossier rectifié est redéposé pour nouvel avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée pour finir de mettre en conformité ses locaux et autorise Monsieur le maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Divers : Bâtiments communaux

Travaux cabinet infirmières/local communal : Les infirmières sont installées dans leur nouveau local et sont satisfaites. Reste la barrière de protection de la rampe PMR à installer

Projet travaux local boulangerie : Contrôle amiante à effectuer avant démolition de certaines cloisons. Coût 450 € + 60 € par prélèvement par l'entreprise DRI Rendez-vous avec le boulanger, l'architecte et l'installateur de l'équipement intérieur de la boulangerie, prévu en septembre .Proposition de consulter Jacques Bernard pour les plans. L'employé communal démonte les éléments intérieurs, des locaux (ex poste et ex local infirmières)

Local ACCA, ABAC, CITY STADE : Consultation en cours pour chiffrage des travaux y compris accessibilité. La présentation sera faite lors du prochain conseil

Ecole / Vie scolaire :

Point sur la rentrée : 158 enfants répartis en 7 classes de 19 à 23 enfants. (1 classe à 26 enfants)

Monsieur MURAT (enseignant stagiaire) et Madame POCHIN (nouvellement nommée) sont des nouveaux enseignants

PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

Information auprès des parents lors des différentes réunions avec les enseignants.

6 exercices sont préconisés, 3 seront réalisés à Assieu sur l'année scolaire.

Le portail est fermé systématiquement à clé à 9 h 00.

Autorisation spécifique si un enfant doit sortir.

Obligation d'installer une alarme, à la demande de la directrice.

Rappel

Ranger le matériel extérieur (table de ping-pong, bancs.....)

TAP

Démarrage lundi 12/09

Etude encadrée : lundi, mardi et jeudi

49 enfants inscrits jusqu'à la toussaint

9 ateliers : Jeux collectifs, découverte science, chorale festicloches, initiation cirque (Patoche) et découverte skate board.

Couverts et bambins : assemblée générale. Il y a 12 membres
Christèle BREZNER nouvelle trésorière

Sou des écoles : seulement 6 membres au bureau, donc besoin de recrutement

Pédibus : réunion le mardi 13 septembre. 6 participants dont 4 élus
Relance de l'action le 26/09 jusqu'aux vacances de toussaint (lundi et mercredi matin)
L'information va être distribuée dans les boîtes aux lettres

Transport scolaire charinas : suspendu, une bourse a été proposée aux 3 familles concernées par le Conseil Général.

Pas de classe verte prévue cette année

Travaux / Voierie :

Pont du RICHOUX : le pont a été posé le 30 août. Béton le 05 septembre. L'enrobé reste à faire. L'ouverture est prévue début octobre.

Goudronnage : rue des Crés en cours

Enfouissement : rue de la Coquillonne en cours

2017 : rue du Trièvoz sera reprise

Urbanisme : Le clos des Artilliers : 11 permis en cours (sur 15 lots) **Le clos d'Opale** : 5 permis en cours (sur 6 lots)

CCPR :

Projet de fusion avec Beaurepaire / Création de commissions pour étudier si le projet est viable.
Cabinet d'Avocats Philippe PETIT (CCPR) / Réunion à venir pour faire évoluer les compétences (environnement, commerce,...) au niveau de l'intercommunalité.

QUESTIONS DIVERSES

Démarchage Croix Rouge : refusé par la Mairie

Vogue : Problème en fin de bal le samedi, il faudra prendre une décision quant à l'organisation. Les conscrits ont été sérieux

Incivilités de l'été : le calme est revenu mais des jeunes se rassemblent dans le WC public, au stade des bruyères.....

Abribus : les vitres ne seront pas remplacées pour le moment.

Benne à verre : trop bruyant à côté des habitations. Faut-il la déplacer ?

Accidents rue des Bruyères : des panneaux 30 km/h ont été installés par la CCPR.

GR 422 sentier Charles IX et Catherine de Médicis : en cours de balisage

Classe en 6 : le 9 octobre 2016. La commune offre l'apéritif.
Vigilance demandée pour la circulation du défilé des classards

Election 2017 :

23 avril et le 07 mai : Présidentielle

11 et 18 juin : Législatives

Ambroisie :

L'ambroisie est présente sur les nouveaux lotissements. Une tournée a été effectuée avec la chambre d'agriculture, début août. Pas trop de souci cette année.

Fin de séance à 23h15

Prochain Conseil Municipal : 12 octobre 2016 à 20h